

Pièces justificatives à fournir à l'appui des demandes d'autorisations relatives aux flux transfrontaliers d'armes et de matériels de guerre

	Autorisation d'importation de matériels de guerre				Licence d'exportation d'armes à feu			Accord préalable			Permis de transfert	
	A1 et B	C	munitions classées en C6° et C7°	a, b et c de la catégorie D	A1 et B	C	armes du g de la catégorie D	A1 et B	C	munitions classées en C6° et C7°	A1 et B	C
Pièces à fournir												
Copie recto/verso d'une pièce d'identité	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Copie recto/verso de la licence de tir française en cours de validité (si vous êtes tireur sportif)	X	X	X		X	X		X	X	X		X
Copie de l'autorisation préfectorale d'acquisition et de détention d'armes ou d'éléments d'arme (si vous êtes tireur sportif)	X				X			X			X	X
Copie du permis de chasser délivré en France ou à l'étranger accompagné du titre de validation de l'année en cours ou de l'année précédente (si vous êtes chasseur)		X	X			X			X	X		X
Copie du récépissé de déclaration de l'arme détenue			X						X			
Copie de l'autorisation du pays tiers importateur ou la preuve que l'importation est dispensée d'autorisation et le cas échéant, de la non objection des pays tiers de transit					X	X	X					
Copie d'un document justifiant de l'opération d'exportation à venir (document de cession de l'arme) ou d'un document justifiant d'un déménagement à l'étranger					X	X	X					
Copie de l'accord préalable de l'État membre de destination ou preuve que celui-ci n'exige pas d'accord préalable pour un tel flux											X	X